

Jacques LAZURE
sociologue, Département de sociologie, UQÀM

(1986)

“LES MODES DE VIE
DES JEUNES.”

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES
CHICOUTIMI, QUÉBEC
<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs.
C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée avec le concours de Pierre Patenaude, bénévole, professeur de français à la retraite et écrivain, Lac-Saint-Jean, Québec.
http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_patenaude_pierre.html
Courriel : pierre.patenaude@gmail.com

à partir du texte de:

Jacques LAZURE

“Les modes de vie des jeunes.”

In ouvrage sous la direction de Fernand Dumont, **Une société des jeunes ?**, pp. 45-60. Québec : Institut québécois de la culture, 1986, 400 pp.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5” x 11”

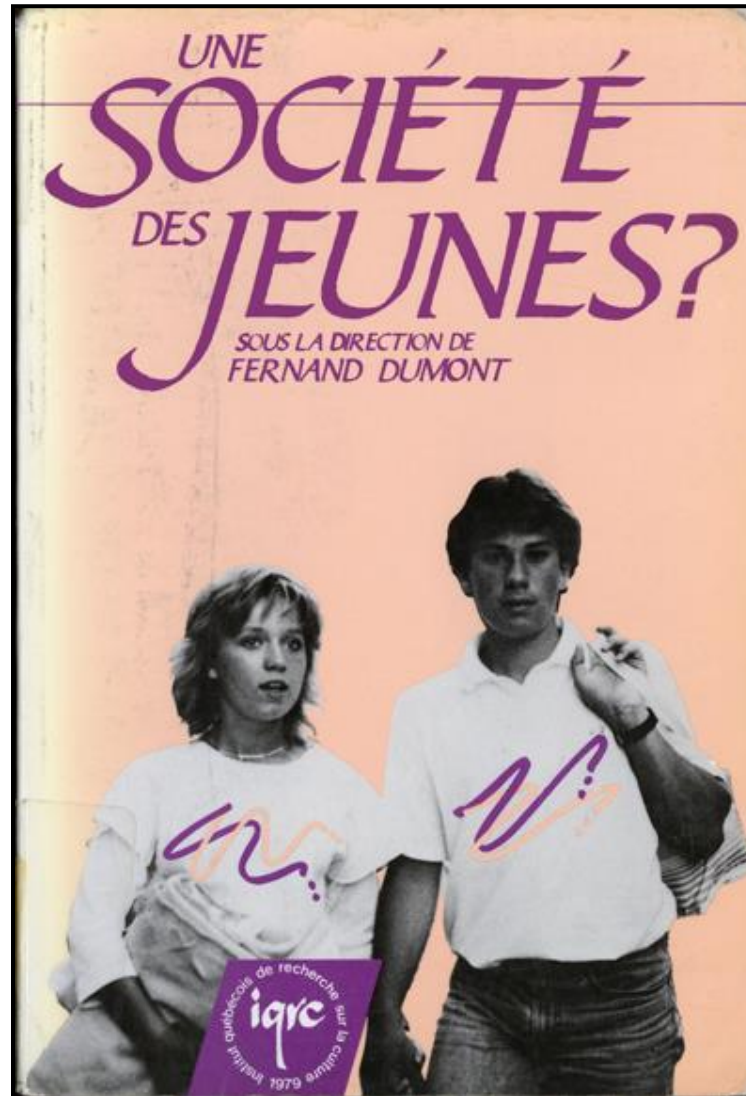
Édition numérique réalisée le 31 octobre 2021 à Chicoutimi, Québec.



Jacques LAZURE

sociologue, Département de sociologie, UQÀM

“Les modes de vie des jeunes.”



In ouvrage sous la direction de Fernand Dumont, **Une société des jeunes ?**, pp. 45-60. Québec : Institut québécois de la culture, 1986, 400 pp.

Note pour la version numérique : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[45]

Une société des jeunes ?
Première partie : Une société des jeunes ?

“Les modes de vie des jeunes.”

Jacques LAZURE

Il est possible et utile d'analyser la situation des jeunes de façon globale, dans la perspective synthétique du phénomène social contemporain de la jeunesse et de ses principales caractéristiques. Mais parler de modes de vie des jeunes, c'est nécessairement se situer dans un contexte de pluralité et de fragmentation où non seulement plusieurs modes de vie sont théoriquement possibles mais où aussi ils existent effectivement.

Un mode de vie, dans une société, représente un découpage particulier, une configuration spéciale du réel selon laquelle un certain nombre de personnes vivent leur existence d'une manière qui leur est propre et typique. À cet égard, un mode de vie, un peu comme une idéologie qui n'existe jamais toute seule, renvoie toujours à au moins un autre mode de vie, sinon à plusieurs autres, surtout dans le cas des sociétés industrielles complexes, multiformes et hautement différenciées.

C'est ce qui se produit chez les jeunes du Québec. Nous y avons constaté au moins six modes de vie différents. Sur la base d'une étude exploratoire de type global effectuée, dans les années 1981 et 1982, auprès des jeunes de 12 à 20 ans du quartier du plateau Mont-Royal de la ville de Montréal, il nous a été loisible de vérifier la diversité des modes ou genres de vie qu'y mènent les jeunes. Il n'est pas question, ici, de prétendre que le plateau Mont-Royal constitue un échantillon

représentatif du Québec. C'est un quartier spécial à maints égards. Mais il est raisonnable d'extrapoler, ne serait-ce qu'à titre hypothétique, que les six modes de vie repérés chez les jeunes se retrouvent aussi à l'échelle du Québec, même si ce n'est pas dans des proportions [46] identiques à celles du plateau Mont-Royal, lue caractère légitime de cette extrapolation se fonde sur le contenu même de ces modes de vie que, d'après notre connaissance générale des jeunes approfondie depuis plus de 20 ans, l'on peut retracer un peu partout au Québec.

Le mode de vie, pour nous, se définit par deux éléments principaux : d'abord, une orientation de fond qui caractérise et unifie la vie d'une personne ; puis, un ensemble de comportements extérieurs et d'attitudes intérieures qui vont dans le sens de cette orientation.

Dernière remarque préliminaire : les six modes de vie dont nous parlons se rapportent à ceux que mènent les jeunes de 16 à 20 ans du plateau Mont-Royal que nous avons étudiés.

LES SIX MODES DE VIE ET LEUR JUSTIFICATION THÉORIQUE

Les six modes de vie en question sont ceux de l'intégration à la société adulte, de la lutte sociale, de la marginalisation « autonomisante », de la délinquance, de la recherche du plaisir et de la « victimisation » sociale.

Le premier mode de vie, celui de l'intégration à la société adulte, implique que les jeunes acceptent généralement de fonctionner à l'intérieur de la société telle qu'elle est définie, construite et régie par les adultes. Ils souscrivent (bien que l'on trouve ici des nuances importantes dont nous parlerons tantôt) à l'ensemble des valeurs qui animent la société adulte, des objectifs qu'elle poursuit, des structures et des institutions qu'elle a mises en place, et des normes qui réglementent son action sociale. Par ce mode de vie, les jeunes se préparent « sérieusement » à leurs futurs rôles d'adultes et s'insèrent progressivement dans la « grande » société.

Le deuxième mode de vie, celui de la lutte sociale, se construit autour de formes de combat et d'engagement social que mènent les

jeunes contre la société adulte. Ils contestent cette dernière en s'objectant à ses postulats fondamentaux et en se mesurant à elle sur son propre terrain. Par ce mode de vie, les jeunes consacrent leurs efforts à donner de nouvelles bases à la société adulte, à la transformer profondément dans ses valeurs, ses objectifs, ses structures institutionnelles et ses normes d'action. Leur optique de combat et leurs luttes concrètes sont directement et immédiatement sociales.

[47]

La perspective du troisième mode de vie, celui de la marginalisation « autonomisante », est tout à fait différente. Elle implique elle aussi, il est vrai, un refus conscient et explicite, comme dans le deuxième mode de vie, de certaines des valeurs de base de la société adulte, de certains de ses objectifs, structures et normes. Mais le troisième mode de vie ne s'engage pas directement dans le combat social et la transformation de la société. Ses préoccupations et son action se concentrent plutôt sur la modification de la personne elle-même et de son style de vie immédiat. Dans ce mode de vie, les jeunes se désengagent des circuits « normaux » de la société et cherchent à « s'autonomiser » personnellement dans des pratiques marginales ou alternatives.

Dans le quatrième mode de vie, celui de la délinquance, les jeunes centrent leurs intérêts et leurs activités sur l'action criminelle proprement dite, quel qu'en soit son degré d'intensité ou de déviance. Ce mode de vie se caractérise par l'emploi de moyens d'action ou de méthodes qui vont à l'encontre des prescriptions de la loi et des règlements. Ces méthodes illégales ou criminelles constituent le point d'unité et le trait spécifique du quatrième mode de vie, peu importe, en un sens, les finalités concrètes poursuivies par les jeunes eux-mêmes dans leur action délinquante.

Le cinquième mode de vie, celui de la recherche du plaisir, se polarise autour de la quête immédiate, *hic et nunc*, de la jouissance matérielle, des sensations fortes, des expériences et aventures « trippantes ». Les jeunes emploient le plus clair de leurs énergies à avoir du « fun », à profiter sans tarder des plaisirs concrets de la vie, sans trop de préoccupations du lendemain et de leur préparation à leurs rôles sociaux d'adultes. Nous sommes jeunes, semblent-ils dire, et nous exploitons le plus possible la marge de manœuvre que nous laisse cette situation temporaire, faite pour être vécue dans un plaisir intense, en

dehors des contraintes et des obligations qu'imposent les responsabilités sociales. « Il faut que jeunesse se passe » et s'amuse !

Enfin, le sixième mode de vie, celui de la « victimisation » sociale, se distingue par l'état quasi chronique de faiblesse et de désarticulation personnelle et sociale qu'affichent ceux qui le partagent. Il nous met en présence de jeunes ni plus ni moins qu'exclus du courant « normal », du « *main stream* » de la société, par des conditions de vie dont ils sont victimes et qu'ils ne parviennent pas à surmonter. Ils ballottent à droite et à gauche, ils sont continuellement empêtrés et la majeure partie de leurs efforts consiste à survivre au sein des difficultés qui [48] les assaillent. Ce n'est pas le plaisir qui motive et unifie leur vie, loin de là ! Ils sont plutôt pris dans l'expérience de vivoter au jour le jour, en dehors des bénéfiques « normaux » que peut procurer la société. Ils vivent la condition objective, plus ou moins ressentie subjectivement, de « victimes » de la société.

Par rapport à la société adulte, ces six modes de vie se regroupent en trois grandes catégories : celle qui accepte généralement cette société et qui, en gros, s'y conforme ; celle qui la refuse pour une raison ou pour une autre, à un niveau ou à l'autre ; celle qui passe à côté d'elle, qui ne concorde pas avec elle, avec ses attentes et ses besoins. Dans la première catégorie, se loge évidemment le premier mode de vie : celui de l'intégration à la société adulte. Dans la deuxième catégorie, on trouve trois modes de vie : 1° celui de la lutte sociale, impliquant un refus des valeurs et des fins de la société adulte, refus qui se manifeste sous la forme d'un combat et d'un engagement portant sur le social ; 2° celui de la marginalisation « autonomisante », impliquant lui aussi un refus des valeurs et des fins de la société adulte, mais refus qui se manifeste cette fois sous la forme d'une recherche hors cadre de l'autonomie personnelle face à la société ; 3° celui de la délinquance dont le refus de la société adulte ne se situe plus au niveau de ses valeurs et de ses fins, mais à celui de ses moyens d'action qui sont rejetés pour laisser place à des moyens illégitimes et criminels. Quant à la troisième catégorie, elle comprend les deux autres modes de vie : 1° celui de la recherche du plaisir, par lequel les jeunes se mettent en retrait de la société adulte en accordant à l'hédonisme, différemment de ce que fait la société, la place centrale et primordiale de leur vie ; 2° celui de la « victimisation » sociale, par lequel les jeunes sont mis en retrait de la

société adulte en étant victimes de conditions sociales que cette société adulte elle-même ne juge pas « normales » et conformes à ses attentes.

Théoriquement, ces six modes de vie, ainsi que les trois grandes catégories qui les regroupent, s'articulent à une approche analytique de la jeunesse que nous voulons tridimensionnelle et dans laquelle joue une dialectique incessante entre les trois éléments qui la composent. Ces trois éléments en question sont : un statut économique et social de la jeunesse qui se caractérise par la faiblesse et la dépendance ; un bouillon de culture de la jeunesse qui met en évidence, plus qu'ailleurs, un certain nombre de valeurs jugées importantes ; et une insertion forcée de la jeunesse dans des structures institutionnelles adultes.

[49]

Statut économique et social de la jeunesse

Le statut économique et social de la jeunesse révèle des signes non équivoques de faiblesse et de dépendance. Sur le plan économique, les jeunes (plus spécialement ceux de 16 à 24 ans) représentent une catégorie de personnes particulièrement démunies de ressources financières. Selon les groupes d'âge et les régions, le taux de chômage oscille chez eux entre 18 % et 30 %, depuis au moins une bonne douzaine d'années. La crise économique sérieuse que nous vivons depuis environ cinq ans n'a fait qu'accentuer le phénomène, chez les jeunes, d'un chômage chronique qui se situe régulièrement au double de celui de la population active en général. La plupart des quelque 150 000 jeunes assistés sociaux de moins de 30 ans croupissent, avec leur maigre pitance, dans des conditions discriminatoires de pauvreté. La majorité des jeunes ne vont pas au-delà du niveau secondaire de scolarité. Ils sont alors en butte aux difficultés économiques qu'occasionnent des emplois précaires et insignifiants, des tâches à temps partiel et peu rémunérées. Pour ceux qui poursuivent leurs études au cégep ou à l'université, la dépendance économique est forte vis-à-vis de la famille ou du système de prêts et bourses du gouvernement. En tout état de cause, les jeunes n'ont pratiquement aucune prise sur les structures économiques de la société. Encore plus que tout travailleur

adulte, en raison de leur inexpérience et de leur faible pouvoir de pression, ils les subissent et sont à leur complète merci.

Sur le plan social, le statut des jeunes en est un de dépendance structurelle vis-à-vis des adultes et de leurs diverses formes de pouvoir. Même si les jeunes de moins de 18 ans se sont vus reconnaître, par la loi 24 et sa révision récente, certains droits à être protégés et à ne pas être traités en adultes criminels, même si le gouvernement, il y a deux ans, a consacré légalement un certain pouvoir aux associations étudiantes, il n'en reste pas moins que, dans l'ensemble, le statut social de la jeunesse ne signifie pas grand-chose aux yeux de la société adulte. Partout, dans les structures institutionnelles où ils doivent s'insérer, leur pouvoir d'influence et de décision demeure faible, hormis peut-être dans la famille où, pour un certain temps, ils peuvent faire sentir leur poids sur les parents ou même les manipuler. À l'école, au travail, sur la scène sociale et politique, ils sont dépendants et peu écoutés ; encore moins jouissent-ils d'un pouvoir de décision réel.

Une des raisons profondes de cet état de choses tient, croyons-nous, au fait que la société considère encore la jeunesse avant tout comme [50] une simple préparation à la vie adulte, comme un lieu de passage et de transition où elle n'a rien d'autre à faire que de se former à assumer les rôles adultes futurs, à exercer plus tard la pleine responsabilité et citoyenneté d'homme adulte. La jeunesse n'est pas perçue comme un lieu social propre, valable en lui-même et pour lui-même, et capable d'exercer, à ce titre, une influence et un pouvoir significatifs dans notre société. Une condition sociale, ainsi fondée sur une qualité d'être jugée comme purement transitive, ne peut jamais représenter un statut social solide et valable dans une société.

Culture typique de la jeunesse

Le deuxième arrière-plan à partir duquel nous justifions théoriquement les six modes de vie des jeunes concerne le monde culturel propre dans lequel la jeunesse baigne et les valeurs qu'elle privilégie tout spécialement. Il faut bien comprendre, toutefois, que ces valeurs ne constituent pas en tant que telles le lot exclusif des jeunes, même si elles sont particulièrement soulignées par eux. C'est une

question d'accentuation ou de prédominance, plus que de spécificité au sens logique et rigoureux du terme.

La culture de la jeunesse valorise de façon spéciale le sensoriel, l'imaginaire, la connaissance émotive et affective, l'intuition globale au lieu de la pensée rationnelle et logique, de type analytique, discursif et abstrait. En outre, cette même culture recherche avidement le plaisir et la gratification, dans la sensation forte et l'expérience immédiatement plaisante, plutôt que la planification à plus ou moins long terme, avec la poursuite de ses objectifs à travers une démarche patiente et méthodique. La culture de la jeunesse tend aussi à privilégier l'inédit, le nouveau, le créatif contre le traditionnel, le répétitif et le stéréotypé. Elle valorise de plus l'expressivité pour elle-même et sous toutes ses formes, à l'encontre de l'instrumentalité et de la fonctionnalité. Elle attribue une importance particulière aux rapports directs et interpersonnels plus qu'aux règles générales et anonymes de la structure et du processus bureaucratiques ; voilà pourquoi elle se sent mieux au sein de petits groupes primaires, surtout entre pairs, que plongé dans une vaste organisation impersonnelle. Enfin, la culture de la jeunesse accentue le libre, le non-contraint, le spontané, ce qui s'affranchit de l'autorité adulte, au lieu de miser sur la discipline, le contraignant et l'obligatoire.

[51]

Ces valeurs ou traits culturels s'enracinent dans une psychosociologie de la jeunesse qui, sans être forcément universelle, se retrouve fréquemment, à des degrés plus ou moins prononcés, dans plusieurs sociétés, notamment dans les sociétés industrielles avancées dont le Québec fait partie. Mais ces traits culturels, s'ils s'arc-boutent sur le fond psycho-social des jeunes, sont aussi tributaires, pour une bonne part, des larges courants sociaux qui émanent des institutions de la société contemporaine et des orientations qu'elles impriment. Qu'on pense, par exemple, aux phénomènes de la télévision qui renforce la structure mentale « jeune » ; de la radio, des vidéoclips et des loisirs commercialisés qui accréditent, entre autres, une musique subliminale fortement passionnelle ; de la mode et de la publicité qui moussent le nouveau et l'inédit au service de la « beauté » de la jeunesse. Tous ces facteurs, et bien d'autres, contribuent en somme à consolider les valeurs culturelles qu'incarne déjà la jeunesse et qui peuvent se résumer

finalement en l'importance centrale qu'elle accorde au présent dans sa vie.

Insertion de la jeunesse dans les institutions

Le statut socio-économique de faiblesse et de dépendance que représente la jeunesse et les valeurs qu'elle privilégie constituent déjà par eux-mêmes un champ dialectique où se multiplient les tensions, les affrontements et les contradictions. La situation se complexifie et se « dialectise » encore davantage du fait de l'insertion obligatoire de la jeunesse dans les institutions de la société adulte. Par la force des choses, ou sous la contrainte des lois, ou à cause des impératifs sociaux de bien-être matériel ou de réussite dans la société, les jeunes sont obligés de passer par la famille et l'école et sont comme poussés fortement à entrer dans les structures institutionnalisées de travail et de loisirs. Dominées par des adultes, ces institutions tentent de modeler les jeunes à leur image, de les intégrer au type de société qu'elles promeuvent. Non d'ailleurs sans leur faire subir à ces jeunes toutes sortes d'exigences et d'expériences contraires les unes aux autres, sinon contradictoires, et non sans que de telles exigences et expériences, ou bien ne viennent neutraliser leurs propres valeurs de jeunes, ou bien ne puissent se concrétiser et fructifier immédiatement à cause de leur faible statut socio-économique. Ainsi, d'un côté, la famille et l'école leur fournissent des ressources et des habiletés ; de l'autre, ils ne peuvent les mettre immédiatement à profit dans la société. D'un côté, on entend les préparer au travail ; de l'autre, ils n'en ont pas. D'un [52] côté, l'école et le travail les moulent dans des systèmes impersonnels, bureaucratiques, fonctionnels, rigides et stéréotypés ; de l'autre, leurs valeurs les poussent en sens contraire. D'un côté, les structures de commerce et de loisirs les incitent à la dépense, au jeu, à la permissivité sexuelle, au gaspillage ; de l'autre, le système économique dans son ensemble et les lois gouvernementales les forcent à la pénurie et au travail monotone, tandis que la famille et l'école les contiennent dans leur sexualité.

On pourrait de la sorte multiplier presque à l'infini les exemples de confusion, d'incohérence, de contradiction auxquels sont soumis

quotidiennement les jeunes, dans et par leur insertion forcée dans les institutions de la société adulte. Mais dans tout cela, une chose reste indéniablement consistante : toutes ces institutions sont régies et contrôlées par des adultes. Le poids des jeunes y est insignifiant. Leur statut économique et social s'ancre dans la faiblesse et la dépendance. Le rouleau compresseur des idéologies et des pouvoirs des adultes peut désormais passer sur les valeurs culturelles des jeunes pour les laminer à la mesure de la société adulte. Quelques jeunes en seront tout simplement victimes. D'autres y échapperont par l'évasion dans l'instant de plaisir. Un certain nombre s'y opposeront, soit par la lutte sociale, soit par l'« autonomisation » marginale, soit enfin par la délinquance.

Le cadre fourni par la dialectique tridimensionnelle que nous venons d'exposer nous permet donc de raccrocher théoriquement les six modes de vie des jeunes et les trois catégories qui les regroupent à l'une ou l'autre des trois composantes de cette dialectique. La catégorie d'acceptation de la société adulte et le mode de vie d'intégration à la société adulte qui y correspond se rattachent à la dimension d'insertion des jeunes dans les institutions sociales. Dans la catégorie d'opposition à la société, les modes de vie de lutte sociale et de délinquance s'arriment plus directement à la dimension du statut économique-social des jeunes contre lequel ils se rebiffent, tandis que le mode de vie de la marginalisation « autonomisante » se réfère à la dimension de l'insertion institutionnelle qu'on rejette le plus possible. Enfin, dans la catégorie de non-conformité avec la société adulte, le mode de vie de recherche du plaisir est en rapport avec la dimension des valeurs culturelles de la jeunesse poussées en quelque sorte à leur paroxysme ; quant au mode de vie de « victimisation » sociale, il connecte avec la dimension du statut socio-économique vécu et subi à sa limite.

[53]

QUELQUES DONNÉES EMPIRIQUES SUR LES SIX MODES DE VIE

Nous avons effectivement réalisé des entrevues ouvertes d'une durée moyenne de 2 heures auprès de 81 jeunes de 16 à 20 ans, choisis au hasard et répartis dans chacun des 27 secteurs de recensement du plateau Mont-Royal. La masse d'informations recueillies représente plus de 1 000 pages dactylographiées. La cueillette des données était à peine terminée que l'organisme gouvernemental subventionnaire nous a coupé radicalement toute aide financière. Pris avec les moyens du bord et devant aussi, sur ces entrefaites, assumer la direction du département de sociologie de l'UQAM, nous n'avançons que lentement et péniblement dans notre travail d'analyse. Voilà pourquoi nous ne sommes pas en mesure aujourd'hui de vous livrer les résultats concernant les 81 jeunes. Notre analyse, en termes de modes de vie, ne touche présentement que 65 jeunes distribués inégalement en 37 filles et 28 garçons. L'équilibre entre les sexes se rétablira à la fin de l'analyse des 16 autres interviews. Les données présentes sont donc fragmentaires et provisoires. Même à cela, nous croyons qu'elles fournissent déjà des indications précieuses sur les modes de vie des jeunes.

Dans l'ensemble, les 65 jeunes se répartissent dans les six modes de vie de la façon suivante :

	N	%
Intégration à la société adulte	33	50,8
Lutte sociale	2	3,1
Marginalisation « autonomisante »	8	12,3
Délinquance	0	0
Recherche du plaisir	19	29,2
« Victimisation » sociale	3	4,6
	65	100

Nous voyons donc que les jeunes se divisent en deux parts pratiquement égales : d'un côté, les jeunes (à 50,8 %) qui mènent un mode de vie les intégrant à la société adulte ; de l'autre, les jeunes (à 49,2 %) qui combattent la société adulte sous une forme quelconque ou qui passent à côté d'elle. Dans ce dernier groupe des non-intégrés, des non-assimilés à la société adulte, l'addition de ceux qui mènent les modes de vie de lutte sociale et de marginalisation « autonomisante » porte à 15,4 % ceux qui combattent la société adulte de façon explicite et sérieuse, tandis que le total de ceux qui pratiquent les modes de [54] vie de recherche du plaisir et de « victimisation » sociale mène à 33,8 % ceux qui ne se conforment pas aux exigences et aux comportements « normaux » de la société adulte.

Si, d'une part, la proportion de ceux qui militent consciemment contre la société est relativement faible, d'autre part, nous sommes quand même loin d'une vision monolithique des jeunes à peu près tous assagis, devenus précocement des adultes en miniature, aux aspirations et aux comportements « sérieux » et « traditionnels ». L'apathie sociale et politique des jeunes est bien réelle vis-à-vis des luttes de type classique des années 60, mais elle ne s'est pas produite tellement au profit d'une acceptation intégrale de la société adulte. Un déplacement notable s'est opéré aux marges de la société, dans le sens d'une « victimisation » de jeunes vivant dans l'impuissance, de jeunes se rebellant dans la délinquance (car il y en a : notre chiffre 0 appelle des explications qui viendront tantôt), de jeunes s'aménageant délibérément un mode de vie alternatif plus autonome, hors des griffes institutionnelles, et surtout de jeunes dépensant leur énergie et leur argent à jouir à plein du moment présent, adviennent que pourra.

Des observations supplémentaires s'imposent pour raffiner davantage notre analyse. Nous avons classé les jeunes dans l'un ou l'autre des cinq modes de vie différents de celui de l'intégration à la société adulte, seulement lorsque l'évidence l'imposait. S'il subsistait la moindre raison sérieuse nous portant à croire qu'un jeune puisse plutôt appartenir à la catégorie de l'intégration à la société adulte, nous faisons jouer le bénéfice du doute en faveur de cette dernière catégorie. En d'autres termes, afin de ne pas biaiser notre analyse en sens contraire, nous avons, en cas de doute, favorisé davantage la catégorie de l'intégration. Pour autant, notre analyse des données est sûrement plus « conservatrice » que « libérale ».

Par ailleurs, le mode de vie d'intégration à la société adulte n'est pas parfaitement univoque et homogène dans tous les cas. Il est vrai qu'il implique toujours de façon prédominante et centrale une acceptation concrète, dans la vie comme dans la pensée, des principales exigences de la société adulte. Par exemple, cela se traduit chez les jeunes par une préoccupation réelle de suivre le cours normal du processus scolaire, de bien y réussir, de poursuivre leurs études le plus possible, de planifier et d'organiser leur vie en vue de fonder un foyer sur ses bases traditionnelles, d'obtenir un emploi stable, rémunérateur et respectable, de faire une bonne carrière. C'est la trajectoire normale : sans encombre et sans rupture, passer par l'école, le cégep ou [55] l'université, entrer sur le marché du travail, se marier, avoir des enfants, vivre des loisirs de façon secondaire, reproduire les rôles sociaux attendus de la société.

Mais une plus grande attention aux données nous a permis de constater des nuances significatives chez ces jeunes. Certains nous déroulaient tout bonnement le modèle esquissé plus haut, sans trouver à redire à la société sur quoi que ce soit. Ce sont les « purs » (à prendre au sens relatif) de ce mode de vie. D'autres au contraire, tout en acceptant dans l'ensemble les fondements généraux de la société adulte, formulaient une critique ou l'autre sur tel ou tel point, (v.g. le salaire inférieur des femmes), condamnaient certains préjugés sociaux (v.g. sur les groupes ethniques ou sur les homosexuels), voulaient que se transforment certaines situations sociales jugées inacceptables, (v.g. le chômage des jeunes). Ce sont les « critiques » de ce mode de vie ; ils représentent déjà un moindre degré d'intégration que les « purs ». Au point actuel de notre analyse, tout nous laisse croire que ces deux sous-groupes d'intégrés seront à peu près d'égale proportion.

Autre raffinement d'analyse non encore complété, mais qui s'appliquera à nos six modes de vie. La vie concrète d'une personne, dans ses actions extérieures comme dans ses représentations mentales, ses attitudes et ses émotions, ne reproduit jamais à la perfection, et de manière absolument cohérente et exclusive, les traits définis par un « type idéal » théorique. On trouve plutôt toutes sortes de mélanges plus ou moins bigarrés et intégrés. Nous le constatons chez les jeunes interviewés. Voilà pourquoi, au-delà d'une mosaïque d'éléments assez disparates, et en deçà d'une orientation centrale qui donne une certaine unité à la vie d'une personne et que l'on finit par détecter, il est possible parfois de découvrir aussi certaines orientations, secondaires il est vrai

mais semblant avoir une importance réelle, qui viennent manifester un deuxième mode de vie se juxtaposant ou se conjuguant au mode de vie central ou premier. C'est ce que nous appellerions le phénomène des « mineures ». Ainsi, à titre d'exemples, un jeune au mode de vie majeur de recherche du plaisir a révélé aussi des éléments mineurs du mode de vie d'intégration à la société adulte ; un autre, du même mode de vie majeur centré sur le plaisir, des éléments mineurs du mode de vie de marginalisation « autonomisante ». Une telle analyse à double niveau enrichit, croyons-nous, la portée significative de notre étude et traduit mieux la complexité réelle de la vie des jeunes.

Dans le mode de vie de la délinquance, nous n'avons jusqu'ici catégorisé aucun jeune. Ce n'est pas que personne de notre échantillon [56] n'eût déjà posé un geste quelconque de délinquance. Au contraire, nous avons relevé sept jeunes qui s'étaient comportés en « délinquants » d'une manière ou d'une autre. Mais pour trois d'entre eux, c'étaient des expériences du passé. Au moment de l'interview, ils s'étaient pour ainsi dire réhabilités et recyclés, et présentaient plutôt des caractéristiques propres aux autres modes de vie. Quant aux quatre autres, nous ne les avons pas classés dans le mode de vie de la délinquance, même si, lors de l'entrevue, ils manifestaient clairement certains traits de délinquance ou de prédélinquance. Car leurs activités « délinquantes » nous apparaissaient plutôt occasionnelles et sporadiques et ne semblaient pas constituer la trame régulière et fondamentale de leur vie. Elles s'ajoutaient davantage comme une « mineure » à une orientation majeure différente.

Effectivement, il existait, lors de notre cueillette des données, des jeunes de 16 à 20 ans du plateau Mont-Royal qui étaient de « vrais » délinquants au sens de notre étude, i.e. qui menaient le mode de vie de la délinquance. Nous l'avons su de façon certaine par des sources directes et indirectes autres que les interviews. Nous possédons en réalité assez d'informations pour nous permettre d'avancer qu'entre 5 à 10 % des jeunes de 16 à 20 ans menaient le mode de vie de la délinquance. Si nous n'en avons rencontré aucun sur les 65 jeunes déjà analysés (et vraisemblablement il n'y en aura pas non plus dans les 16 autres entrevues), c'est que notre technique d'échantillonnage au hasard reposait quand même sur le consentement des jeunes à se laisser interroger longuement jusque dans les moindres replis de leur intimité.

Une telle façon de procéder ne favorise évidemment pas la rencontre de « vrais » délinquants !

Si, maintenant, nous faisons intervenir la variable « sexe », nous arrivons à la répartition suivante des modes de vie chez les filles et les garçons :

	FILLES			GARÇONS			TN
	N	% ↓	(%) →	N	% ↓	(%) →	
Intégration à la société adulte	24	64,9	(72,7)	9	32,1	(27,3)	33
Lutte sociale	0	0	(0)	2	7,2	(100)	2
Marginalisation « autonomisante »	6	16,2	(75)	2	7,2	(25)	8
Délinquance	0	0	(0)	0	0	(0)	0
Recherche du plaisir	6	16,2	(31,6)	13	46,4	(68,4)	19
« Victimisation » sociale	1	2,7	(33,3)	2	7,2	(66,7)	3

[57]

Même en tenant compte du déséquilibre proportionnel en faveur des filles (55,4 % de filles contre 44,6 % de garçons), ce tableau nous montre des tendances déjà fort éloquentes. Si nous considérons les deux modes de vie les plus peuplés : l'intégration à la société adulte avec 33 jeunes et la recherche du plaisir avec 19 jeunes (les chiffres des autres modes de vie sont trop petits pour pouvoir jouer significativement avec eux), nous constatons que parmi les jeunes qui mènent le mode de vie d'intégration à la société adulte, 72,7 % sont des filles, contre seulement 27,3 % de garçons. Pour le mode de vie de recherche du plaisir, la proportion se renverse presque complètement : 68,4 % de ceux qui le pratiquent sont des garçons et seulement 31,6 % sont des filles. En prenant les pourcentages en sens contraire, 64,9 % des filles pratiquent le mode de vie d'intégration à la société adulte, contre seulement 32,1 % des garçons, tandis que 46,4 % des garçons mènent le mode de vie de recherche du plaisir contre seulement 16,2 % des filles.

Il n'y a pas l'ombre d'un doute : nous sommes en présence d'un phénomène significatif. Proportionnellement parlant, chez les filles, il y en a deux fois plus que chez les garçons qui s'intègrent à la société adulte. Par ailleurs, chez les garçons, il y en a presque trois fois plus que chez les filles qui recherchent le plaisir. Ce sont donc les filles qui sont déterminantes par rapport au mode de vie d'intégration à la société adulte et les garçons qui le sont par rapport au mode de vie de recherche du plaisir.

Comment comprendre ce phénomène ? Si les filles sont plus « adultes » que les garçons, est-ce vraiment à cause de leur qualité de filles ? Et si les garçons sont plus « jouisseurs » que les filles, cela dépend-il vraiment du fait qu'ils soient garçons ? Les réponses à ces questions ne sont pas faciles. D'un côté, nous avons assez d'indices présentement pour penser que la variable « âge » exerce une certaine influence dans la distribution entre « adultes » et « jouisseurs ». Plus les jeunes seraient âgés (18 à 20 ans), plus ils manifesteraient une certaine tendance à être « adultes », de façon moins prononcée cependant chez les garçons que chez les filles. Inversement, moins les jeunes seraient âgés (16 à 18 ans), plus ils seraient portés à être « jouisseurs », de manière plus accusée toutefois chez les garçons que chez les filles. Une vérification rigoureuse reste néanmoins à faire. Si, en réalité, il s'avérait exact que l'âge influe d'une certaine manière sur la répartition en « adultes » et en « jouisseurs », l'explication en serait facile. On aurait affaire au pattern classique du jeune plus âgé dont la maturité le rapproche graduellement [58] du monde adulte et du jeune moins âgé, davantage « teen-ager » et plus intéressé à vivre dans le présent et le plaisir immédiat.

D'un autre côté, l'âge ne semble pas tout expliquer. Les questions soulevées plus haut demeurent donc, du moins partiellement. D'autres données qualitatives sur les jeunes du plateau Mont-Royal nous laissent croire qu'à parité d'âge, les filles auraient plus tendance que les garçons à organiser leur vie « sérieusement » et rationnellement, à intérioriser les exigences concrètes, formulées par la société adulte, d'une préparation de leur avenir par l'étude, le travail et la fondation d'un foyer. Cela ne voudrait pas dire nécessairement qu'elles sont plus « conservatrices » que les garçons. Cela pourrait tout aussi bien signifier qu'elles dépassent plus rapidement que les garçons le stade de la juvénilité insouciant et jouisseuse, qu'elles affrontent de façon plus

« réaliste » qu'eux les responsabilités et les obstacles de la vie. Chose certaine, il est frappant de constater que 6 filles sur 8 jeunes s'objectent à la société adulte d'une manière qui fait appel à une « autonomisation » de leur personne.

Par ailleurs, que les jeunes garçons s'adonnent davantage au plaisir et à la jouissance peut témoigner d'une plus grande confusion et perplexité devant la société adulte, en tout cas d'une acceptation moins facile de ses objectifs et de ses idéaux. Sans compter que l'adage : « il faut que jeunesse se passe », réalisé plus intensément chez les garçons, pourrait aussi révéler à sa manière son contenu proprement mâle, où pointerait la loi du double standard jouant en faveur du sexe masculin et se traduisant par une permissivité sensuelle et sexuelle plus large que lui accorde la société. Mais nous rejoignons ici un vieux tréfonds collectif datant de l'aube de l'histoire...

CONCLUSION

La situation présente des jeunes du Québec et leurs modes de vie actuels correspondent-ils à ce que nous avons découvert au plateau Mont-Royal, il y a quelques années ? Oui et non. Oui, dans le sens que les jeunes, aujourd'hui comme hier, ne sont pas massivement (sur le plan quantitatif) ni pleinement (sur le plan qualitatif) assimilés à la société adulte. Ils affichent toujours une bonne distance d'avec elle, que ce soit en sens opposé ou parallèlement. Oui aussi, dans le sens qu'ils continuent de vivre à l'échelle du Québec, dans des proportions plus ou moins semblables, les six modes de vie que nous venons de présenter.

[59]

Non, dans le sens que la condition des jeunes semble aller à la fois au pire et au mieux. Au pire, puisque leur « victimisation » sociale est plus évidente que jamais, puisque leur délinquance ou prédélinquance continue de croître. Au mieux puisque, ces dernières années et plus particulièrement en cette Année internationale de la jeunesse, on a assisté à une certaine revitalisation et restructuration des forces « jeunes » au sein de plusieurs mouvements et organismes dynamiques. Les luttes, plus circonscrites, se font plus concrètes et plus soutenues,

moins dépendantes des idéologies qui divisent, bien qu'il en subsiste encore.

Mais ce qui nous frappe le plus, ce qui nous apparaît le plus riche et le plus prometteur et qui ne ressort pas de notre étude du plateau Mont-Royal, c'est littéralement la prolifération toute récente, à Montréal et encore plus dans les régions du Québec, y compris les régions éloignées, d'initiatives et de gestes novateurs entrepris par les jeunes en petits groupes, sur une base locale et communautaire, pour résoudre de façon originale et alternative des problèmes bien concrets, les leurs ou ceux des autres, dans un esprit positif de construction et de solidarité. Il est en train de s'opérer au Québec, surtout par les jeunes et chez eux, une nouvelle synthèse tout à fait inédite de l'engagement social et de la recherche de l'autonomie personnelle par des voies alternatives. L'engagement social se préoccupe de plus en plus de l'autonomie et de la diversité des personnes et trouve de plus en plus de nouveaux moyens d'action, au-delà des luttes orthodoxes d'hier. De leur côté, les « alternatifs » et les « marginaux » sortent de leur individualité, se rassemblent en groupes de travail et s'adonnent davantage à diverses formes d'engagement social. Une étude, à laquelle nous avons participé cet été, de 200 initiatives lancées par des jeunes depuis 3 ans à travers tout le Québec (et ce n'est là que la pointe de l'iceberg !) ne peut pas ne pas nous ancrer dans notre conviction que se dessine rapidement un nouveau mode de vie des jeunes, alliant sur le terrain de la vie quotidienne bien concrète le plus riche de l'engagement social au plus riche de l'« autonomisation » personnelle. C'est là que réside l'espoir du Québec.

[60]